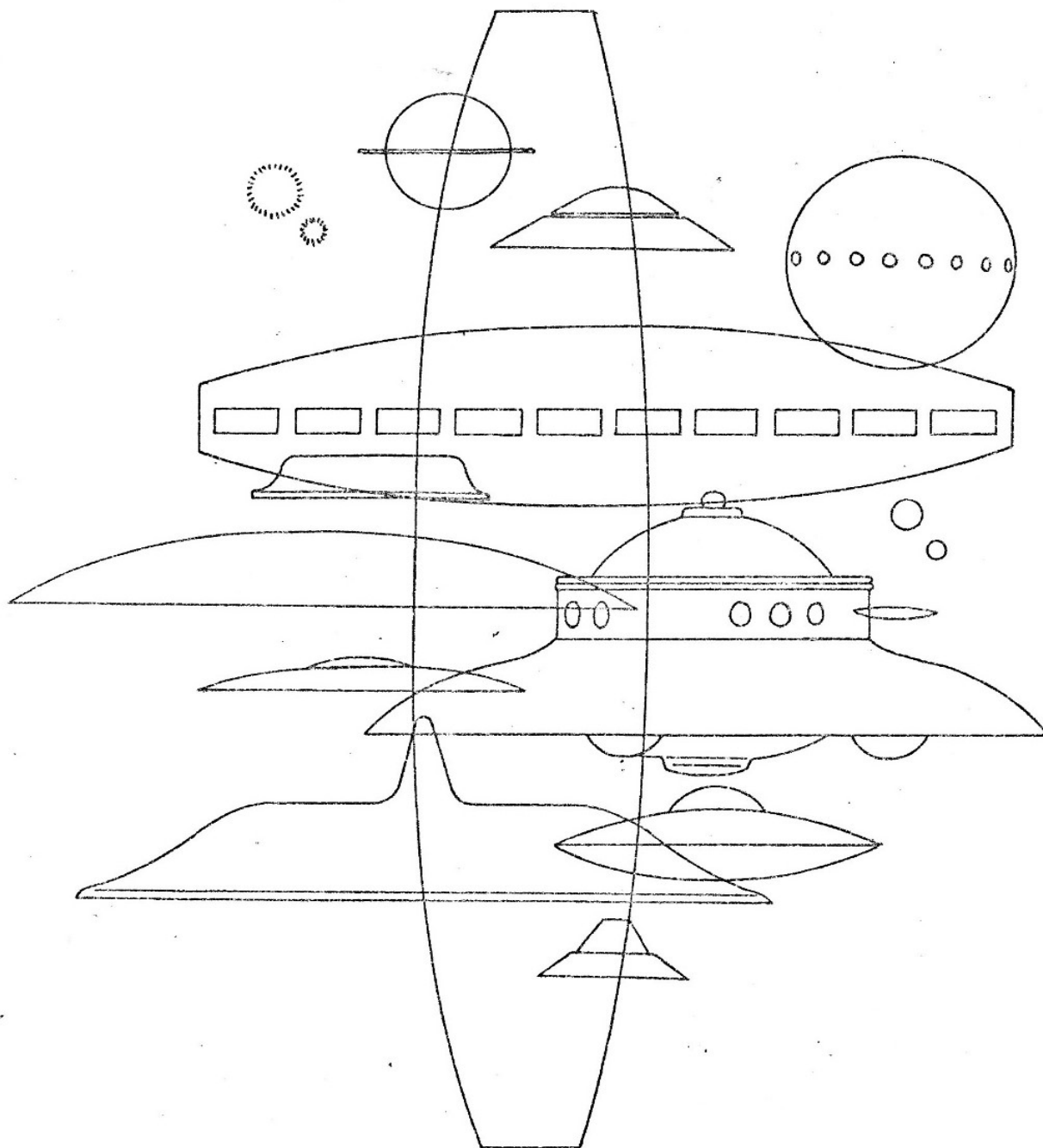


Les Chroniques de la

« C. L. E. U. »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES)



Boîte Postale N° 9

Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg.

NUMERO : **8** DE - MARS 1979

LES CHRONIQUES DE LA C.L.E.U.

No 8 MARS 1979

Président : Christian PETIT
Secrétaire : Monique SASSEL
Trésorière : Monique LINDEN
Rédacteur : Christian PETIT
Contacts extérieurs : Gusty METZDORF
Imprimerie : Victor DI CENTA
Resp. serv. enquêtes : Sylvère FEDELI
Resp. serv. contactés : Alain BALTENWEG
Astronomie : J.P. SUARDI
Electronique : Robert JANDER
Traduction : Espagnol - Claude BELLOMI
Portugais - Lino GOMES
Allemand - J.F. GOLITZ
Dessinateur : Raoul ROBE (GPUN)
Correspondants : GPUN - 15, rue Guilbert de Pixérécourt Nancy
GEPO - 42, St Symphorien de Lay 42470
Mexique. M. YEPEZ (Mexico) + M. MENDES (Merida)
Argentine. Mlle BELGRANDO (Buenos Aires)

- + - + - + - + -

La CLEU est membre du CECRU et du CNEGU.

Les articles de ses chroniques sont nominatifs et n'engagent par conséquent que leurs auteurs ...

Reproduction autorisée (sauf mention spéciale en fin d'article) avec mention de l'auteur et de son origine (publicité par réciprocité).

- + - + - + - + -

SOMMAIRE

- Editorial
- Contact du policier Schirmer aux U.S.A.
- Les origines de la vie et de la civilisation (2e partie)
- Le phénomène OVNI: prologue sans prétention
- Survol d'un engin lumineux en Moselle
- Observation de Téhéran en 1976
- Cartographie du phénomène OVNI et symbolique commune
- Observation d'un cigare lumineux dans le ciel de Nancy
- Compte-rendu de l'ONU, point 126 concernant les OVNI
- La pour vous dans la presse
- Observation du décollage d'un engin lumineux en Meurthe-et-Moselle
- Bibliographie

EDITORIAL

Nous pouvons confirmer, au terme de nos trois années d'existence, un bilan positif, fourni par une excellente équipe de travail qui a vu son effectif s'enrichir au cours de l'année de nombreux membres. De plus, cette équipe s'élargit au delà des frontières. Ainsi, nous avons de nombreux membres à l'étranger qui fournissent un travail assez conséquent. J'espère que lors de nos réunions avec le CNEGU, ou avec le CECRU, nous aurons tous l'occasion de faire plus ample connaissance.

Nous devons donc poursuivre notre action d'information et notre effort de recherche pour une meilleure connaissance de l'inconnu.

Notre revue paraît régulièrement, ce qui est déjà un bon point, vu les problèmes que connaît chaque groupement pour respecter cette périodicité. La plupart de ces articles plaisent à leurs lecteurs, au vu de notre courrier, et nous vous remercions pour l'aide que vous nous apportez tous, et pour votre confiance.

Le seul point noir provient de notre Conseil Communal, qui paraît préférer les clubs qui ont beaucoup de membres, question suffrage, c'est plus intéressant. Ce n'est pas la qualité qui compte, mais la quantité. Politique oblige.

Par contre, ça bouge en France, au niveau gouvernemental. Ainsi le GEPAN, organisme de l'Etat chargé de l'Etude des OVNI, a pris contact avec les groupements privés, et à l'ONU, la question des OVNI est à l'ordre du jour (voir compte rendu plus loin), tout, comme au Conseil Communal, mais chose singulière, à l'ONU, on ne rigole pas tant qu'à Esch/Alzette.

Des conférences, Nondkeil, Villerupt, se préparent pour avril. Il est très difficile de trouver des salles sans monnaie. Il semble d'autre part que les maisons de jeunes ne soient pas très activées ou dédaignent les soirées culturelles ou d'information.

La prochaine réunion du CECRU aura lieu à Nîmes. J'espère qu'elle sera aussi réussie qu'à Bourdan. Nous ne pourrons y aller à cause de la distance, mais nous y serons avec le cœur.

Et pour finir, je vous adresse, au nom de notre comité, nos meilleurs vœux.

Le Président

LE CONTACT DU POLICIER SCHIRMER

AUX U.S.A.

Peu avant 02h30 le 3 décembre 1967, l'agent patrouilleur Herbert Schirmer de Ashland, Nebraska, U.S.A., se dirigeait avec sa voiture de police vers la route 63 dans la banlieue d'Ashland. Comme il approchait d'une intersection, les phares de la voiture éclairèrent un étrange objet circulaire sur la route devant lui.

- D'abord je pensais que c'était un fourgon en panne, raconta Schirmer. Les lumières clignotantes me le firent croire.

La figure de ce jeune policier se fraya: les feux de ce véhicule clignotèrent très fortement quand le faisceau des phares l'atteignit.

- J'accélérai et m'approchai de l'engin.

Le policier Herbert Schirmer s'engageait sans le savoir dans le monde des "contactés" et des ennuis sans fin qui les attendent, surtout lorsque l'on est un membre de la police. Sa vie entière fut par la suite bouleversée, il dut quitter son poste, il diverça et quitta le Nebraska. Schirmer vécut plusieurs mois sans pouvoir oublier les détails qui meublèrent la demi-heure manquante. Même maintenant, deux ans après, il y a des images de sa rencontre qu'il ne peut effacer de son esprit.

A la suite d'un simple rapport d'observation d'un OVNI à ses supérieurs, Schirmer fut examiné par des membres du comité Condon. Il dut prendre l'avion pour se rendre au quartier général de l'université du Colorado à Boulder afin d'y rencontrer le groupe d'étude sur les OVNI, créé par le gouvernement américain, et il y fut interrogé sous hypnose par le Dr Leo Sprinkle. Le Dr Condon et son équipe furent plus qu'étonnés d'entendre Schirmer faire alors des révélations détaillées de son véritable contact avec des membres d'équipage d'un OVNI.

Même par la suite, sous hypnose et traité au sérum de vérité, Schirmer raconta tous les détails importants de la demi-heure manquante. Il fut atteint par un mystérieux rayon d'un pistolet lumineux qui lui causa une paralysie temporaire. Les "êtres" utilisèrent un champ de force temporaire "électromagnétique" pour stopper son moteur, couper les lumières et bloquer le poste radio émetteur-récepteur de son véhicule. Il fut invité à bord de la soucoupe par un chef d'équipage et reçut des informations concernant l'origine, la navigation, la propulsion et l'équipement d'une soucoupe volante. Schirmer subit encore une suggestion hypnotique de la part de ses "interlocuteurs" afin de produire un simple rapport d'observation d'OVNI après son expérience.

.... quoique Schirmer eût amené sa voiture tout près de la soucoupe peu avant 02h30, il ne retourna pas sur l'autoroute avant 03h00; il y avait donc un trou d'au moins vingt minutes! quand Schirmer s'engouffra au poste de police, il avala plusieurs verres d'eau glacée.

- Après que je me fus un peu calmé, j'écrivis mon rapport, raconta Schirmer. Le rapport relate: "Vu une soucoupe volante à la jonction des autoroutes 6 et 63. Croyez-le ou non!"

Schirmer attendit la fin de son service et rentra à la maison. J'avais mal à la tête, déclara-t-il. quand je commençais à m'endormir, ce bruit semblait augmenter. J'avais aussi une marque rouge sur le nerf qui descend de l'oreille. Cette marque avait à peu près 5 cm de long et peut-être 1 cm de large. Je pensai m'être cogné contre quelque chose, et n'y pensai plus.

Par la suite, le comité Condon fit revenir Schirmer et un collègue, à Boulder, pour des tests supplémentaires.

- Nous fûmes introduits dans la pièce no 202 au Woodbury Hall, sur le campus de l'université du Colorado, et le Dr Sprinkle, un psychiatre de cette université, me mit sous hypnose. C'est alors que nous apprîmes tous les détails au sujet de cette chose blanche et floue. Schirmer raconte comment le moteur de sa voiture s'était arrêté et les phares éteints. Une transcription non officielle de la session de Boulder rapporte les points suivants:

- Avez-vous essayé de sortir votre pistolet?
- J'en ai été empêché.
- Avez-vous utilisé la radio de la voiture?
- Je ne pouvais pas enclencher l'interrupteur, j'en fus empêché.
- Pouvez-vous voir les traits de la personne qui s'approche de votre voiture?
- Non, elle est toute blanche, et très floue.
- Savez-vous d'où ils viennent?
- Vénus, Jupiter et autres planètes. Leur origine est dans une galaxie voisine.
- Quelles sont leurs intentions?
- Ils ne veulent aucun mal à la race humaine.
- Pourquoi ont-ils atterri à Ashland?
- Ils voulaient emmagasiner du courant électrique des lignes électriques.
- Comment s'y prennent-ils?
- (Longue pause) ... Je ne peux pas le dire maintenant.
- Comment fonctionne leur appareil?
- Il agit en annulant la gravité.
- Comment?
- Je ne peux pas le dire. Ce n'est ni le moment ni l'endroit.

Après la session hypnotique, Schirmer subit des tests psychologiques standards et passa plusieurs heures avec les membres du Comité Condon.

Quelques extraits des enregistrements de ces sessions comprennent les expressions suivantes. "... Presque 2h30 du matin ... quelque chose sur la route ... probablement un fourgon avec un pneu plat ... mettre mes grands feux ... Ces feux clignotent vraiment vite ... Mon Dieu! qu'est-ce que c'est? ... qu'est-ce qui quitte la route et s'envole ... hum ... c'est? ... C'est un ancien champ, rien ne peut atterrir là ... Je vais le suivre ... Wahoo 408 ... humm, la radio ne marche pas ... Hmm, qu'est-il arrivé au moteur? ... Où sont mes lumières? ... Ça a la forme d'un ballon de football ... lumières clignotantes ... reflet argenté au-dessous ... des jambes d'atterrissage sortent de dessous ... il se pose sur le terrain ... Bon sang! ... J'ai peur ... Je tremble ... Je veux rentrer chez moi ... empêché ... Oh non! Ils viennent vers la voiture! Essaie de sortir mon pistolet ... empêché ... quelque chose dans ma tête ... L'un d'eux devant l'auto tient quelque chose à la main... il tire ... des sortes de bouffées en sortent ... elles entourent l'auto ... C'est une drôle de chose comme un gaz verdâtre ... Bon Dieu ... C'est pas possible, c'est tout le tour de la voiture ... Il tire quelque chose d'un étui ... vise le pare-brise ... violent éclair ... comme un flash d'appareil photo ... brillant ... Je ne peux pas répondre. La lueur m'a paralysé et je me suis évanoui ... "

Les occupants de l'appareil furent décrits comme ayant 1.35 m à 1.45 m de haut avec une poitrine prééminente, un aspect musclé et rude. Ils marchaient rigidement. Leurs têtes étaient plutôt étroites et longues. Ils portaient des casques ajustés et avaient des fins sourcils au-dessus d'yeux comme des chats. Leur figure était de type oriental avec des lèvres minces bridées.

Extraits de "Le Mystère des OVNI" de R. Jack PERRIN, Editions Pygmalion, avec l'aimable autorisation de son auteur.

LES ORIGINES DE LA VIE ET DE LA CIVILISATION

par Michel LE MOUEL

(La première partie de cet article est parue dans le no 7 de nos Chroniques)

Rappelons que dans le livre de la Genèse on attribue des âges de plus de 900 ans aux premiers descendants d'Adam. Ce fut après le déluge que la durée de la vie décroissa progressivement à chaque génération. Peut-être la durée presque millénaire de la vie avant le déluge s'explique qu'à cette époque la Terre était plus près du Soleil, ce qui provoquait une plus grande évaporation de la surface des océans et créait une atmosphère plus dense qui formait à haute altitude un écran de vapeur. Et il est probable que l'atmosphère saturée d'humidité arrêta un nombre important de radiations solaires et de rayons cosmiques dont les effets sont néfastes à l'organisme humain. Ces radiations peuvent être une des causes du vieillissement et de certaines maladies dont le cancer.

La longévité n'est souhaitable que si nous conservons la plénitude de nos facultés intellectuelles. Les travaux actuels de nos spécialistes prouvent que nous n'utilisons pas la capacité totale de notre cerveau et en particulier sa faculté de conserver des informations est de plus d'un million de fois plus grande que celle utilisée.

La longévité de la vie de nos ancêtres leur aurait donné avec une pensée au maximum de sa puissance des possibilités scientifiques très supérieurs aux nôtres. Nous devons en effet avoir recours sans cesse à la documentation scientifique pour suppléer à nos mémoires imparfaites.

Dans son livre "Chars des Dieux", von Däniken après avoir admis que des extra-terrestres firent bénéficier nos ancêtres des progrès de leur civilisation, prétent qu'ils quittèrent la terre. Je ne suis pas sans interprétation des faits, les races actuelles, noires, jaunes, indiennes, les incas, les peuples de la côte pacifique sud américaine, du Pérou, de la Bolivie, les mayas, les aztèques, sont bien les descendants des groupes humanoïdes qui vinrent sous nos cieux.

Il ne faut pas non plus attribuer aux extra-terrestres, comme le font des écrivains, toutes les inventions, architecture, mathématiques, législation etc. C'est une erreur qu'il ne faut pas commettre et s'il nous faut encore beaucoup progresser, les découvertes de nos savants dans toutes les branches ont permis des réalisations remarquables qui suffisent à réduire à néant ces affirmations que rien ne vient confirmer.

Toutes les religions anciennes croyaient à l'existence de dieux qui régissaient le monde. Ces dieux étaient des extra-terrestres qui se manifestaient à leur vue sur des engins volants munis de tous les perfectionnements.

Les astronautes qui nous apprirent les rudiments de la civilisation nous interdirent certaines connaissances craignant que nous devenions aussi puissants qu'eux et qu'ils ne puissent plus exercer leur suprématie. Ils voulurent utiliser leurs découvertes et se rebellèrent contre leurs frères de l'espace. Il y eut un conflit qui détruisit la majeure partie de l'humanité pour plusieurs millénaires.

Cette guerre qui employa des armes nucléaires terrorisa les populations terrestres qui après plusieurs générations vénérèrent comme des dieux les combattants venus d'autres planètes.

Les Civilisations anciennes

Après la grande catastrophe les civilisations de l'Antiquité apparurent soudainement qu'il s'agisse de Sumer, l'Assyrie, la Babylonie, l'Egypte, ainsi que les civilisations d'Amérique Centrale. Vraisemblablement s'il n'y a pas eu de période de transition entre la barbarie et la civilisation c'est que ceux que la mythologie considère comme des dieux que ce soit Osiris, Quetzalcoatl, Poseidon et Wira-Kocha, représentaient des groupes importants d'humains qui étaient peut-être des survivants du déluge fuyant les régions dévastées dans deux directions: vers la Méditerranée, le Moyen Orient et les Amériques et munis des connaissances nécessaires pour fonder de nouvelles citées.

Les civilisations méditerranéenne, et américaine diffèrent dans le langage, les écrits et d'autres domaines car tout a dépendu de ce que savaient les survivants. Ceux qui restèrent sur les lieux dévastés s'installèrent dans les montagnes ou dans les grottes, mais la dureté des conditions de vie, la rudesse progressive du climat les firent partir vers le Sud ou des affrontements avec les civilisations organisées les achemina vers une société primitive.

L'invention de la roue est considérée comme la première grande invention technique de l'homme et il est certain qu'elle aura toujours son utilité. Pourtant d'un certain point de vue ce fut une régression. En effet, nous savons que pour la construction des pyramides d'Egypte, des mégalithes, de Stonehenge, des statues de l'île de Pâques nos ancêtres utilisèrent des pierres dont les poids s'échelonnaient jusqu'à 90 tonnes. Certains blocs posant même jusqu'à 900 tonnes. Or, même nos engins modernes de levage n'arrivent pas à soulever ces poids énormes et à les placer avec la plus grande précision.

Nos inventions récentes nous permettent de comprendre que nos ancêtres ont utilisé des champs magnétiques et gravitationnel leur permettant le transport de pierres très lourdes sans utiliser de véhicules. La taille des pierres a pu être faite soit au laser ou aux ultra sons.

Sur les mégalithes et Stonehenge se sont certes penchés beaucoup de spécialistes, précisons toutefois, que si les Druides y ont tenu des cérémonies religieuses, ces monuments construits 1000 ans avant Jésus Christ étaient destinés à d'autres buts.

Pour Stonehenge, G. Hawkins conclut après de nombreuses mesures et données astronomiques que ce grand monument mégalithique servait à calculer les positions du soleil et de la lune. D'ailleurs Stonehenge semble avoir été construit pour calculer la durée de l'année après la catastrophe universelle, parmi les survivants du déluge qui créèrent les nouvelles sociétés. Certaines de ces cultures excellaient en médecine alors que d'autres montraient de grandes connaissances en mathématiques, ce qui est compréhensible car parmi ces survivants il y avait des spécialistes dans certaines branches et aucuns dans d'autres. Dans ces anciennes civilisations plus la culture est ancienne, plus sa technologie est avancée, ce qui s'explique, si cette technologie arrivée à son développement maximum a existée au temps de la civilisation qui fut anéantie.

Les Mayas par exemple étaient les plus grands mathématiciens du monde, mais de piètres architectes; on ne trouve pas de beaux palais parmi leurs ruines. Les Incas étaient passés maîtres dans l'agriculture,

alors que les Chimu excellaient en médecine et que leurs praticiens procédaient à des amputations et des trépanations avec succès.

L'Etude de certains documents anciens apparemment mystérieux mais devenus clairs grâce aux progrès de la science et l'évolution des esprits nous permettent de comprendre la trame essentielle de nos origines.

Certes, nous ne savons pas tout, il reste des zones d'ombre, et l'inexplicable ne peut pas être expliqué; mais les études et les travaux des chercheurs nous apporteront encore dans l'avenir de nouvelles découvertes.

- + - + - + - + -

LE PHENOMENE OVNI

"prologue sans prétention"

Le phénomène OVNI pourrait bien constituer un de ces passionnants domaines du futur et son étude nous révéler de fascinants aperçus des temps à venir, bien que, sur la toile de fond du monde moderne, il paraisse aussi incongru que l'aurait été... la télévision pour un certain Platon. Je ne crains pas d'affirmer ma farouche opposition à ceux dont l'étroitesse de vues heurte les progrès de la science, la découverte d'Autre Chose! Certes, tous ceux qui ont osé penser, réfléchir et qui bien souvent ont permis à la Science de franchir un large fossé, tous ceux-là, qu'ils s'appellent Galilée, Copernic, Pythagore ou Einstein, ont, à des degrés divers, aboli les dogmes de la physique classique pourtant considérés jusque là comme les fondements immuables de l'univers.

En dépit de la croissance extraordinaire de notre savoir et de notre technologie, force nous est de reconnaître, à moins d'être tout à la fois bornés et d'une indicible fatuité, que notre ignorance demeure toujours aussi vaste que l'Océan. En effet, peut-on croire qu'une aussi rapide prolifération de la connaissance, une telle croissance foudroyante peuvent représenter plus qu'un minuscule aperçu de ce que se révélera être l'Univers... lorsqu'il sera compris correctement? Non! notre science est seulement une goutte d'eau tandis que notre ignorance est un vaste océan.

Prendre conscience que nous ne sommes que des enfants jouant sur la plage, découvrant ici et là, un galet plus lisse ou un coquillage plus joli que les autres, tandis que devant nous s'étend l'inviolé, le grand océan de la vérité, c'est déjà quelque chose. C'est se libérer une fois pour toutes d'un pauvre positivisme de l'esprit qui n'accepte d'admettre que les faits réellement tangibles, mais c'est aussi pressentir cette étonnante dimension d'un inconnu encore insoupçonné. C'est à ce niveau que considérer la brièveté de la carrière de la Science signifie aussi faire preuve d'imagination scientifique.

Toute certitude est bel et bien appauvrissante et force nous est encore, d'admettre que nous errons encore dans les ténèbres. Alors à nous d'avancer et de chercher inlassablement. Peut-être un jour trouverons nous? quoi donc? Nous l'ignorons bien sûr et c'est pourquoi nous devons le chercher encore et toujours.

Après la nuit viendra ... le jour!

SURVOL D'ENGIN LUMINEUX EN MOSELLE

par Christian Petit

Au cours du mois d'octobre 1975, la région toute proche du Grand-Duché, fut très fréquentée par les OVNI que nous nous efforçons d'étudier.

Tout d'abord à Lëxy, en Meurthe et Moselle, le vendredi 30 octobre vers 18h45, une bande d'enfants s'ébatait sur un terrain, pas très loin de la mairie. Le ciel était sombre, sans étoiles, et la lumière leur parvenait des lampadaires de la rue toute proche.

Tout à coup, leurs jeux s'arrêtèrent. Une grande lueur orange enveloppa le terrain sur lequel ils jouaient. En même temps, selon les enfants, que j'ai pu entendre quelques jours plus tard, sur les lieux même de leur observation, les lampadaires s'éteignèrent. Ils virent un objet de forme ovale, énorme et clignotant lentement, immobile, au dessus d'eux. L'objet resta visible durant une vingtaine de secondes, puis disparut rapidement vers Villers la Montagne.

Affolés, les jeunes prirent leurs bicyclettes et s'installèrent un peu plus à l'écart. Ils aperçurent encore l'objet dans le ciel un peu plus loin. Les lampadaires restaient éteints, bien que l'objet n'était plus visible. J'ai enquêté auprès des habitants des maisons voisines, et aucun n'a rien vu d'anormal. Il n'y a pas eu de pannes de télévision, ni d'électricité. Il semble que seuls les enfants aient vu quelque chose, et que seuls les lampadaires de la rue se soient éteints. L'un des enfants, pour se justifier, a dit qu'il n'osait pas en parler chez lui, de peur qu'on lui donne une fessée pour oser mentir. D'après certains, l'objet serait revenu plusieurs fois, mais je crois que leur imagination s'enflammait légèrement par la suite.

Toujours est-il qu'une bande de jeunes étaient très convaincus d'avoir vu quelque chose d'extraordinaire ce soir là. Mais ce n'est pas tout, car un peu plus loin, le vendredi 10 octobre avant 21.00 h. M. Y de Longwy a été le témoin d'un phénomène inexplicable. Il se trouvait dans son jardin, prenant le frais, quand il a aperçu un point lumineux orange qui venait de Belgique. Il est resté sur place une bonne minute, puis est descendu lentement. Plus tard, il aperçoit vers 21.30 heures, cinq boules oranges, apparaissant l'une derrière l'autre, pour disparaître derrière les arbres.

Quelques kilomètres plus loin, vers 21.15 heures, Mme B. assise dans sa cuisine, à Haucourt, petite commune de 4600 habitants, croit soudain que la maison située en face de la sienne, de l'autre côté de la rue, prend feu. Intriguée, elle s'approche de la fenêtre avec son petit fils, de quelques années, et voit évoluer au-dessus de cette maison, une masse orange ovoïde, qui s'éloigne doucement, à faible vitesse, à faible altitude, puis revenir. Effrayée, elle appelle son mari qui peut voir l'objet s'éloigner pour disparaître définitivement vers Chesnières ou Villers la Montagne. La chose ne faisait aucun bruit et à part une certaine inquiétude, les témoins n'ont rien ressenti.

Demeurant un peu à l'écart des autres maisons, ces personnes n'étaient plus en âge de courir et n'ont pu et n'aurait pu avoir le temps de prévenir des voisins. Leur observation a duré quelques minutes. Je dois ajouter que Mme B. croit avoir distingué une sorte d'antenne sur le côté droit qui émettait des étincelles.

8

Comme pour préciser la trajectoire de cet engin, 15 minutes plus tard, Mme X et son mari, demeurant à Haucourt Cité, revenant d'Hus-signy en voiture, ont aperçu le même objet orange, qui se déplaçait à basse altitude, sans faire de bruit, sur la petite route qui relie Villers la Montagne à Laix, en direction de Baslieux. Ils s'arrêtèrent pour mieux voir l'objet. Un automobiliste s'arrêta près d'eux pour observer le phénomène. Puis l'objet s'est remis en marche, et les trois témoins se sont quittés.

Il semblerait que ce soir là, ces personnes ont pu suivre les évolutions du même objet, car ces témoignages concordent étrangement dans le temps et l'espace. On peut sans peine s'imaginer que cet objet a été vu à Longwy, venant de Belgique, survolant Longwy, vers 21.00 heures, puis il est aperçu par Mme B. d'Haucourt, vers 21.15 heures à quelques kilomètres au sud de Longwy, et ensuite par Mme X, et son mari, vers 21.30 heures, près de Villers la Montagne.

Est-ce que les enfants de Lexy ont vu le même objet d'un peu plus près? Il le semblerait, car ceux-ci ont donné une description précise. L'objet avait la forme d'un disque aplati, ses contours assez nettes, avec au centre, trois points sombres qui tournaient sur eux-mêmes, il se déplaçait à basse altitude, sans faire de bruit comme dans les trois autres cas.

Le fils de Mme B. très sceptique quant à l'existence des soucoupes volantes, paraissait prendre sa mère très au sérieux et ne doutait pas de son témoignage. Je répondrai à ces gens qui manifestement, étaient très inquiets, et me demandaient ce que c'était. Nous ne pouvons pas encore répondre, bien que le Conseil Communal d'Esch/Alzette, lui, ait la solution de l'énigme. Je me demande ce que les élus pourraient répondre à ces braves gens qui étaient très troublés.

Ce n'est pas en se cachant la tête dans le sable comme l'autruche que l'homme répondra aux questions qu'il se pose.

- + - + - + - + -

OBSERVATION DE TEHERAN EN 1976

Le 19.9.1976, vers 0.30 heures les responsable du trafic aérien reçoit 4 coups de téléphone d'habitants de la région de Shémiran (Téhéran) qui prétendent avoir vu d'étranges objets dans les cieux. Certains disent avoir aperçu un objet ayant à peu près la forme d'un ciseau, tandis que d'autres affirment qu'il s'agissait d'un hélicoptère volant tous phares allumés. Mais aucun hélicoptère n'a quitté le sol à ce moment-là. Après avoir certifié aux habitants qu'il ne s'agissait que d'étoiles et après avoir communiqué avec la tour de contrôle de Mehrabad, il décide de regarder lui-même. Il remarque dans le ciel un objet qui est à la fois plus grand et plus lumineux qu'une étoile. Il décide d'envoyer un F-4 de la base de Shahrokhî en reconnaissance.

Le 19.9.1976, à 1.30 heures, le F-4 quitte le sol et s'avance vers un point à quelques 40 nm au nord de Téhéran. Etant donné sa luminosité, l'objet est visible à 70 milles à la ronde. Alors que le F-4 arrive à une distance de 25 nm, ses instruments de mesure et ses appareils de communication cessent de fonctionner. Le pilote interrompt sa mission et retourne à Shahrokhî. Alors que l'appareil s'éloigne de l'objet et ne semble plus constituer un danger, tout recommence à fonctionner normalement. A 1.40 heures un second F-4 dé-

colle équipé d'un radar spécial. Alors qu'il se trouve à 25 nm de l'objet, celui-ci commence à se déplacer gardant toujours la même distance entre lui et l'avion.

La forme visible sur le radar a à peu près la même grandeur qu'un 707 Tanker. Il est difficile de distinguer la forme exacte de l'objet à cause de sa forte luminosité. La lumière émise par l'objet provient de lampes stroboscopiques, disposées en forme rectangulaire, qui changent du bleu au vert, du rouge à l'orange. Les stroboscopes sont réglés de façon tellement rapide que l'on peut apercevoir toutes les couleurs à la fois. L'objet et le F-4 poursuivent leur vol vers le sud lorsque soudain un deuxième objet lumineux sort du premier et se dirige à très grande vitesse vers le F-4. Le pilote essaye de lancer un missile AIM-9 en direction de l'objet, mais ses commandes ne répondent plus; il perd également tout contact radiophonique. Le pilote fait demi-tour avec le deuxième objet dans son sillage. Alors que le F-4 poursuit sa 'fuite', l'objet fait à son tour demi-tour pour aller rejoindre l'objet-mère.

Il l'a à peine rejoint, qu'un troisième objet sort du premier et fonce vers la terre. A bord du F-4 tout fonctionne à nouveau normalement et l'équipage peut ainsi observer le troisième objet qui atterrit en douceur et qui illumine une surface de 2 - 3 km.

L'équipage essaie de déterminer la position de l'objet. La visibilité réduite ne leur permettait pas d'atterrir. De plus de fortes interférences brouillait les communications. Le seul avion civil qui circulait dans le coin à ce moment-là éprouvait également des difficultés dans les communications mais affirmait cependant ne rien avoir vu. Alors que le F-4 effectue une dernière manoeuvre d'approche, l'équipage aperçoit un autre objet ayant la forme d'un cylindre et des feux continus (au milieu de ceux-ci un stroboscope). La tour de contrôle affirme qu'il n'y a pas de trafic aérien dans la région. Sur invitation du pilote F-4, l'équipage de la tour de contrôle pourra cependant apercevoir l'objet entre les montagnes et la raffinerie.

Au lever du jour l'équipage du F-4 fut conduit en hélicoptère à l'endroit où l'objet s'était posé (le lit d'un lac à sec). Mais il n'y avait aucune trace. Cependant en volant vers l'ouest ils percevaient un signal au radar. A l'endroit où l'écho était le plus fort se trouvait une petite maison. L'équipage allait questionner les habitants pour savoir s'ils n'avaient remarqué rien d'étrange. Les gens parlaient d'un bruit très fort et d'une très forte lumière. Le F-4 et la région 'd'atterrissage' de l'objet sont soumis à des tests pour voir s'il y a eu irradiation.

Communiqué par Gusty Metz/dorf et traduit par Mme Sassel Danielle, membres de la CLEU

- + - + - + - + -

Au sujet de l'observation du 24 juin 1978 au-dessus de Luxeuil (88)

On nous avait signalé qu'un objet a été observé le 24.6.1978 au-dessus de Luxeuil et nous savions qu'un avion Luxair l'avait croisé et signalé par radio. Notre ami Claude Bellomi a été enquêté au Findel et a réussi de rencontrer le Capitaine M. qui lui a fait savoir que lors de cette observation enregistrée à Contrexéville à une altitude de 37 mille pieds à onze heures quarante, il s'agissait d'une sonde météorologique. Un rapport fut fait par le même pour signaler la présence de ce ballon météorologique à une altitude qui n'était pas prévue pour cet instrument et mettait par conséquent les avions civils en danger de collision.

En février 1978, j'ai proposé une nouvelle symbologie de cartographie du phénomène OVNI. En langage plus clair, je proposais une série de symboles simples, que l'on reporterait sur une carte afin d'y représenter les observations du phénomène OVNI.

Cette symbologie ignorait les symboles employés par Aimé Michel ou ceux employés par Jacques Vallée (et, il m'en fut fait le reproche à la deuxième réunion du CECRU à Chambéry). En fait, mes raisons étaient que ces deux symbologies sont: pour celle d'Aimé Michel, trop lourde sur une carte et basée sur l'observation du phénomène dans les années cinquante, c'est-à-dire: sur un phénomène présenté alors avec trop de science-fiction; pour celle de Jacques Vallée, trop peu l'employaient. Il y avait aussi celles employées par d'autres chercheurs ou d'autres groupes. Mais je n'en ai vraiment ignoré aucune de celles que je connaissais, j'ai essayé d'en faire une synthèse acceptable par tous et, c'est cette synthèse que je proposais.

Critères de choix de cette symbologie.

Cette symbologie devait répondre à trois critères:

- 1) - Représenter l'observation alléguée, sans déformer l'idée du phénomène observé par une interprétation quelconque de forme, de dimensions, ou de couleur.
- 2) - Les cartes ne devaient pas être saturées par les symboles ou par un usage abusif de symboles.
- 3) - Les symboles employés devaient pouvoir être employés par quiconque.

Les symboles employés devaient donc être aussi simples que possible, mais également aussi justes et précis que possible, et applicables à toutes les observations, afin de retrouver et reconnaître rapidement l'observation pointée sur la carte, sans recourir à une planche de symboles trop divers et imprécis d'une interprétation quelconque du phénomène.

Il m'apparaissait aussi que, afin de correspondre à l'esprit d'une coordination de la recherche ufologique, cette symbologie devait être commune à tous.

Catalogues et Analyses.

Afin de ne pas saturer les cartes, je proposais d'utiliser cette symbologie de façon ponctuelle, mensuelle, voire journalière. Mais il est apparu que, beaucoup ont compris cette proposition dans le cadre de l'établissement de catalogues d'observations régionaux; c'est à dire que cette symbologie devait pouvoir être employée afin de synthétiser une observation avant l'énoncé du cas. Ce n'était pas le sens de ma proposition. Mais, c'est une idée que j'ai retenue, on la modifiant quelque peu. C'est à dire que, je réaffirme que cette nouvelle symbologie est proposée afin d'établir une cartographie du phénomène, pointer sur cartes un ensemble d'observations du phénomène sur une région donnée. Mais elle peut entrer dans le cadre de catalogues régionaux. C'est à dire: par l'emploi de cartes, soit annuelles, soit mensuelles, soit journalières, ou, soit horaires entrant dans le chapitre des analyses et des études statistiques.

Suivi du phénomène et Soirées d'observation.

Originellement, j'étais parti sur une extrapolation future de la recherche ufologique. C'est à dire, que, je voyais l'implantation progressive de points ou de stations d'observation permanents tenus par

la multitude des groupes, en contact permanent entre eux, d'ici quinze ans peut-être. Etc., ces stations, dont la mission serait l'affût à l'observation du phénomène, établiraient toutes les heures un relevé cartographique du phénomène par un pointage des observations à l'aide de symboles. Ces pointages seraient centralisés par une station coordinatrice chargée d'établir des cartes générales retransmises à tous, afin de suivre le phénomène et son évolution. A l'exemple de la Météorologie nationale. Mais il faudrait supposer que le phénomène soit permanent. Or, cela n'est pas établi.

Par contre, il est établi que les groupes effectuent des veillées communes du ciel, à l'affût d'observations du phénomène. Assez bien répartis sur l'ensemble du territoire de la France et des pays limitrophes, très souvent des groupes gardent entre eux un contact permanent à l'aide de moyen radio de liaison. Ils peuvent donc suivre éventuellement un quelconque phénomène et son évolution. C'est dans ce genre d'activités que pourraient être aussi établies des cartes d'observation du phénomène.

L'Intérêt de cette Symbologie.

L'intérêt de cette symbologie et cette cartographie du phénomène n'est peut-être pas si évident. Mais il apparaît pourtant que, certains essaient de représenter le phénomène OVNI sur carte; afin de voir, souvent par curiosité d'esprit plus que par esprit d'analyse, ce que représente le phénomène dans son ensemble au-dessus d'un site géographique ou géologique quelconque, par rapport au taux de population, ou par rapport à l'importance industrielle ou militaire du site. Il m'est donc apparu intéressant puis nécessaire de réaliser un cadre commun pour ce genre de recherche. Il m'apparaît maintenant que son intérêt semble se situer en quatre secteurs d'activité de l'ufologie.

- 1) - Le suivi du phénomène
- 2) - Les soirées d'observation
- 3) - L'établissement de catalogues régionaux
- 4) - L'étude analytique et statistique

TABLE DES SYMBOLES

En fonction des trois critères auxquels devait répondre cette symbologie, les symboles choisis sont d'emploi simple et peuvent être composés entre eux. Ils se définissent en quatre catégories:

- 1) - Classification de l'observation
- 2) - Evolution et provenance du phénomène
- 3) - Importance du phénomène
- 4) - Présence d'occupants.

1) Classification de l'observation

- 1) Il apparaît nécessaire, d'abord, de représenter le point d'observation ou de survol du phénomène. Ce point sera choisi en fonction de l'évolution du phénomène et non de la position du témoin. Il sera représenté par un cercle: 
- 2) Selon la classification ou le caractère de l'observation, ce cercle sera vide, demi-plein, ou plein suivant
 - a) un passage en altitude: 
 - b) un survol à très basse altitude ou à proximité immédiate du sol, sans qu'il y ait atterrissage: 
 - c) un atterrissage: A ce propos, les traces laissées lors d'un passage à proximité immédiate du sol sans atterrissage doivent-elles nous faire classer l'observation comme un atterrissage, je ne le pense pas.

- 3) Des effets sont parfois constatés, physiques, physiologiques, ou psychiques, sur l'environnement humain, animal, végétal, ou minéral. Selon qu'elle sera classée en altitude, proche du sol, ou atterrissage, l'observation sera représentée par l'un des symboles précédemment donnés, dans un cercle concentrique:



- 4) Il semble qu'il puisse (ou pourrait) y avoir détection du phénomène, soit par des détecteurs divers, soit par radar, et qui soit corrélié à une observation visuelle. Il apparaît donc nécessaire de représenter ce genre de cas d'observation. Il pourrait l'être par un triangle pointe en haut:



- a) Ces détections pourraient être liées à des observations en altitude, ou proche du sol, ou d'atterrissage; une classification étant déjà établie avec le cercle, elle peut être également utilisée avec le triangle:



- b) Le même schéma des cercles concentriques sera utilisé pour symboliser des effets secondaires.

II) L'évolution et la provenance du phénomène

La provenance du phénomène et sa direction prise après son passage sont indicatrices de l'évolution du phénomène et de son sens de déplacement. Cet aspect sera donc représenté par des vecteurs accrochés au symbole de la classification du phénomène, non fléchés. Ces vecteurs seront orientés selon 360° d'angle, en prenant pour référence le Nord ou 360° .

- a) La direction de laquelle provient le phénomène sera représentée par un vecteur non fléché (orienté à l'Est ou 90° , dans cet exemple).



- b) La direction dans laquelle se sera enfui le phénomène observé sera représenté par un vecteur fléché (orienté à l'Ouest ou 270° , dans l'exemple suivant):



- c) Si le phénomène repart dans la direction de laquelle il vient, le vecteur sera bi-fléché:

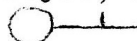


Nota: Les vecteurs ne doivent pas excéder 1 cm de long, quelque soit la carte et l'échelle utilisées; ou ce serait fausser le pointage, par un vecteur trop important donnant l'interprétation d'une direction prise plus longtemps.

III) Importance du phénomène

- 1) La force, ou l'importance, du phénomène observé est une indication secondaire, mais il apparaît que beaucoup veulent la représenter sur carte; il est donc nécessaire de la prévoir dès maintenant. Elle sera représentée sur le vecteur de provenance par:

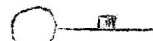
- a) Un trait vertical pour un objet, et par unité, jusqu'à quatre objets:



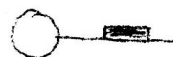
- b) Un triangle pour cinq objets, et par cinq objets observés:



- c) Un carré pour dix objets, et par dix objets:



- d) un rectangle pour cinquante objets:



- 2) Le phénomène peut se diviser après le passage du point survolé, il sera donc nécessaire alors de représenter son importance dans chaque direction prise:



Nota: afin de ne pas surcharger le pointage, le nombre d'objet observé sera indiqué à partir de 2.

IV) Présence d'occupant

Quant à l'observation d'un ou plusieurs occupants lors d'un atterrissage, elle sera indiquée par une lettre accolée au symbole caractérisant l'observation générale, sans importance du nombre.

- 1) Elle sera indiquée par la lettre: K, symbolisant le corps, la tête, et les membres d'une forme humaine:



- 2) Elle sera indiquée par la lettre: V, symbolisant une forme indéfinie et sa provenance du ciel:



- 3) Nota: Dans un souci d'objectivité de cette symbologie, le CONTACT sera considéré comme un effet secondaire et symbolisé par un cercle concentrique:



Note importante:

Ces symboles ont pour base la symbologie utilisée par la Météorologie nationale dans le pointage des cartes météo. C'est donc un pointage qui a fait ses preuves (notamment sur carte au 1/1 000 000^e). Il convient surtout de ne pas exagérément grossir le dessin du pointage symbolique et, de respecter des proportions très faibles.

Michel SORGUES
GMLPC Vaucluse

- + - + - + - + -

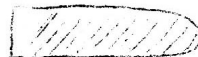
OBSERVATION D'UN CIGARE LUMINEUX DANS: LE CIEL

Rapport d'enquête transmis par le GPUN de Nancy

Date de l'observation: 5 avril 1978 Lieu: Epinal (88)
Heure: vers 20h30 Nombre de témoins: 2

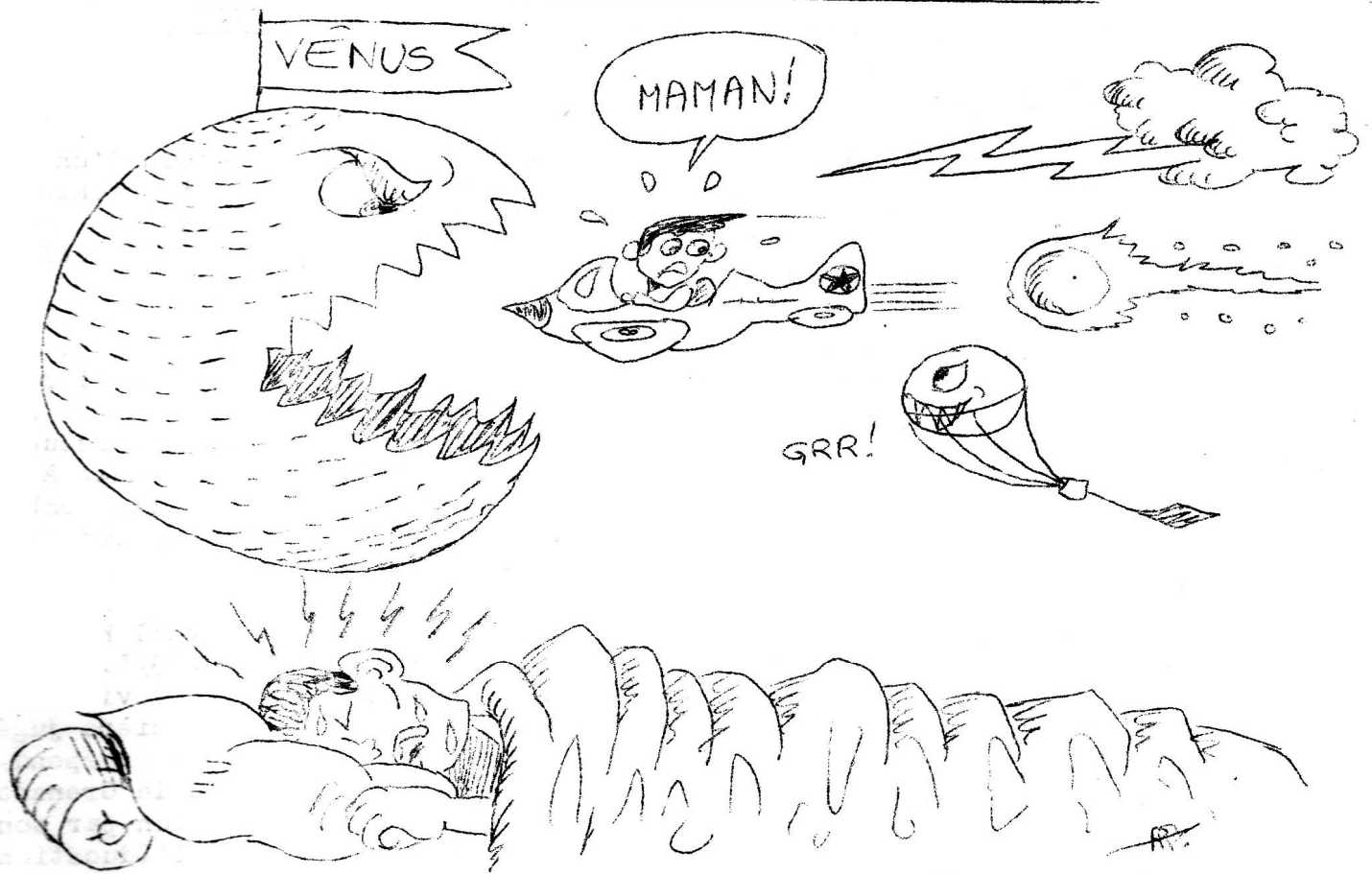
Les Faits: Me H... aperçoit par sa fenêtre un soir d'avril un objet lumineux évoluer dans le ciel devant elle au loin. Le phénomène est apparu à la gauche du témoin à vitesse réduite mais à haute altitude. Il avait l'apparence d'un cigare ou obus arrondi orange lumineux avec un halot de lumière jaune qui pulsait par intermittence. Soudain, toujours silencieusement, le phénomène a pris de la vitesse et a disparu au loin vers la droite du champ de vision du témoin. L'observation dura quelques secondes.

Dessin du phénomène:



Conclusion: Aucune distance ni dimension du phénomène n'a pu être évaluée par le témoin, un second témoin, qui regardait alors le poste de télévision, a observé aussi l'étrange spectacle. La lumière dégagée par l'objet paraissait intermittente, c'est la vitesse de déplacement qui a surtout choqué le témoin ...

CAUCHEMAR DE CONDON!



ÉVOLUTION?



Président: M. PIZA - ESCALENTE (Costa Rica)

Point 126 de l'ordre du jour du 12 décembre 1978: Création d'un organisme ou d'un département de l'organisation des Nations Unies chargé d'entreprendre et de coordonner des recherches sur les objets volants non identifiés et les phénomènes connexes et de diffuser les résultats obtenus (suite).

1. Le PRESIDENT rappelle qu'à la 35ème séance de la Commission, le 27 novembre, le Premier Ministre de la Grenade a fait une déclaration sur ce point de l'ordre du jour et a présenté le projet de résolution A/SPC/33/L.20 dont sa délégation est l'auteur. A l'issue de consultations approfondies, les délégations sont parvenues à un accord sur un projet de décision que la Commission pourrait, semble-t-il, adopter par consensus et qui a été distribué en tant que document de travail no 1 sur le point 126.

2. M. GRIFFITH (Grenade) précise que le document de travail no 1 n'a pas pour but de remplacer le projet de résolution A/SPC/33/L.20. Ce document vise plutôt à l'adoption officielle de mesures provisoires destinées à permettre l'examen futur de ce point d'une manière jugée satisfaisante par tous les Etats Membres. Cette méthode correspond parfaitement à la position dont ne s'est jamais départie la Grenade et qui ressort des déclarations faites devant la Commission par son Premier Ministre, sir Eric Gairy, et par son Ministre de l'Education, M. Wellington: la Grenade est toujours disposée à faire preuve de souplesse en ce qui concerne le point 126 de l'ordre du jour. Tout en réaffirmant que la recherche portant sur les phénomènes extra-terrestres, y compris les objets volants non identifiés, incombe à la communauté mondiale, elle est consciente des difficultés qu'éprouvent les Etats Membres à traiter de questions qui peuvent sembler controversées à certains et apparaître à d'autres comme un sujet nouveau et passionnant. Etant donné que cette question est relativement nouvelle à l'Organisation des Nations Unies, la délégation grenadine est disposée à entretenir, à l'échelon de la Commission ou sur une base individuelle, un dialogue avec chacun des Etats Membres afin d'éveiller en eux un intérêt aussi vif que celui que manifestent les scientifiques, les chercheurs et le grand public, et de progresser véritablement sur la voie de la coopération dans ce domaine.

3. Si le projet de résolution A/SPC/33/L.20 a bénéficié d'un appui dont la délégation grenadine se félicite, il n'en est pas moins clair que les discussions doivent se poursuivre sur cette question avant que l'Organisation des Nations Unies ou un de ses organes ne soient chargés d'effectuer les recherches envisagées. Certaines délégations n'ont pas jugé opportun de soutenir le projet de résolution; toutefois les conseils qu'elles ont prodigués et la bonne volonté dont elles ont fait preuve lors de l'élaboration du document de travail ont été extrêmement encourageants et permettent d'augurer que ce dernier texte pourra être adopté par consensus.

4. Le document de travail recommande simplement que l'Assemblée générale prenne note des déclarations faites et des projets de résolution présentés par la Grenade à ses trente-deuxième et trente-troisième sessions concernant des objets volants non identifiés et des phénomènes connexes; et invite les Etats Membres intéressés à coordonner à l'échelon national la recherche scientifique portant sur la vie extra-terrestre et à informer le Secrétaire général des résultats obtenus. Il est clair qu'aucune tentative n'est faite dans ce document en vue de contraindre les Etats Membres à prendre position.

5. Il est également envisagé que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa prochaine session, autorise la Grenade à faire un exposé sur la question étant donné que le projet de résolution A/SPC/33/L.20 appelle la coordination, sous l'égide de ce Comité, de la recherche portant sur la vie extra-terrestre, y compris les objets volants non identifiés.

6. Le Premier Ministre de la Grenade est convaincu de l'efficacité de la recherche sur les objets volants non identifiés, qui intéresse l'ensemble de l'humanité et doit faire partie intégrante des efforts déployés par l'homme pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques du monde. Le document de travail dont la Commission est saisie devrait donc pouvoir bénéficier du soutien inconditionnel des délégations.

7. Le PRÉSIDENT donne lecture du document de travail no 1 sur le point 126 dont le texte suit:

"La Commission politique spéciale recommande à l'Assemblée générale l'adoption du consensus suivant:

L'Assemblée générale a pris acte des déclarations faites et des projets de résolution présentés par la Grenade à ses trente-deuxième et trente-troisième sessions concernant des objets volants non identifiés et des phénomènes connexes.

L'Assemblée générale invite les Etats Membres intéressés à prendre les dispositions voulues pour coordonner, à l'échelon national, la recherche scientifique et les enquêtes portant sur la vie extra-terrestre, y compris les objets volants non identifiés, et à informer le Secrétaire général des cas observés, de la recherche et de l'évaluation de ces activités.

L'Assemblée générale prie le Secrétaire général de transmettre le texte des déclarations de la délégation grenadine et la documentation pertinente au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, afin que celui-ci puisse les examiner à sa réunion de 1979.

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique autorisera la Grenade, à sa demande, à présenter ses vues au Comité lors de sa prochaine session. Les délibérations du Comité seront consignées dans le rapport qu'il soumettra à l'Assemblée générale pour examen à sa trente-quatrième session."

8. Le projet de décision est adopté par consensus.

Rapport communiqué par Monsieur Henry DURRANT, journaliste

- + - + - + - + -

RAPPELS:

N'oubliez pas de nous envoyer vos coupures de presse en précisant l'origine et la date de parution. Nous vous en serions reconnaissant

Pour tout courrier nécessitant une réponse, prière de joindre un timbre ou un coupon réponse international pour l'étranger.

Nouvelle Zélande

Une équipe de télévision australienne a peut-être réussi pour la première fois à filmer des OVNI. Les journalistes australiens, dont le film a été diffusé dimanche, le 31 décembre 1978 par la BBC, ont réalisé leur observation au-dessus de Christchurch en Nouvelle Zélande, où ils avaient déjà auparavant observé des OVNI. Embarqués à bord d'un avion, les journalistes affirment avoir été suivis à cet endroit par une flottille d'une quarantaine d'objets volants qui ont pu être repérés par les radars du sol. Le film montre l'un de ces OVNI: celui-ci, de forme ovoïde, est extrêmement brillant et de mystérieuses lignes blanches gravitent autour de lui. Selon les estimations des techniciens radars, l'objet aurait plus d'une centaine de mètres de longueur.

La photo montre une sphère floue avec des bandes claires, comparable dans une certaine mesure à des photographies de la planète Jupiter. Les journalistes qui se trouvaient à bord de l'avion-cargo ont déclaré qu'ils avaient vu 25 OVNI au cours de leur vol de Wellington à Christchurch. "C'était très spectaculaire, a déclaré de son côté le pilote de l'appareil. Je n'ai jamais rien vu de tel en 23 années de vol. Les objets éclairés effectuaient des manoeuvres précises en rapport avec le vol de l'avion."

Le Lendemain (4.1.79) dans la presse: Les 'soucoupes volantes' observées il y a quelques jours le long des côtes de la Nouvelle Zélande n'étaient certainement que les 'lumières flottantes' de chalutiers japonais. Ceci a déclaré Ray Carran, chef d'un groupe d'avions de recherche d'OVNI après un vol de nuit au-dessus du Kaikoura à 160 km au nord de la ville de Christchurch. Carran a affirmé que ni lui, ni son équipage, n'auraient observé d'OVNI, mais à l'est de Christchurch ils auraient remarqué une grande flotte de chalutiers japonais. Ils se servent de phares très puissants utilisés à attirer les pieuvres. Ces phares sont visibles à l'œil nu à plus de 100 km.

Italie

15.12.1978: Des dizaines de personnes ont vu le 14.12.78 à l'aube "des objets lumineux en mouvement" au-dessus de Rome et ont alerté par téléphone la préfecture de police. Un policier et un officier, montés sur le toit de l'édifice, ont affirmé à leur tour avoir vu "un très long sillage vert, lumineux" descendre du ciel vers la zone nord-nord-est de la ville. Les témoignages sur des "OVNI" ont proliféré ces derniers temps au point que le très sérieux "Corriere della Sera" lui a consacré hier quatre colonnes en première page, juste au-dessus de l'adhésion italienne au SME.

30.12.1978: Un OVNI a mis hors d'usage, le 28.12.78, une petite centrale électrique dans le massif montagneux du Grand Sasso en Italie, apprend-on à Rome. La nouvelle n'a été divulguée que hier après une enquête des carabinieri et des techniciens de la compagnie de l'électricité. A l'aube du 28.12., deux employés de la centrale électrique de Prati Di Tivo, dans le massif du Grand Sasso (200 km à l'est de Rome) ont vu toutes les aiguilles des cadrans de contrôle de la centrale devenir "folles", y compris celles des appareils hors d'usage et finalement la centrale s'arrêta de fonctionner. Peu après, les deux employés virent dans le ciel une sphère lumineuse, avec des ailerons rouges se déplaçant silencieusement pendant plusieurs minutes avant de disparaître derrière les cimes. Quelques instants plus tard un autre témoin vit l'OVNI; il l'aurait, paraît-il, photographié. Les traces de cette observation sont tangibles: les instruments de mesure de la centrale électrique sont hors d'usage. Quant à la remise

en marche d'instruments jusqu'alors en panne, 'il n'y a aucune explication rationnelle, pas même la foudre' affirment les enquêteurs.

Koweït (13.11.78)

Un OVNI a atterri près de la ville de Koweït dans la nuit du 9 au 10 novembre 1978 avant de décoller sept minutes plus tard, rapporte la presse koweïtienne du matin. Selon les quotidiens "Al Quabas" et "Al-Watan", l'atterrissage de l'OVNI, ayant de loin l'aspect d'une masse aveuglante de lumière, à proximité d'une station d'écoute de satellites, située à environ 50 km à l'est de la capitale, a eu lieu sous les yeux des employés de la station et de la société koweïtienne des pétroles voisine. L'OVNI avait la taille d'un "Jumbo Jet" avec avant-train rétractable et surmonté d'une sorte de coupole au haut de laquelle brillait une lumière rouge.

Portugal (1.12.1978)

Toutes les montres d'un immeuble de Figueira Da Foz (centre du Portugal) se sont arrêtées simultanément pendant environ une heure au moment où un OVNI aurait été aperçu sur la ville, rapporte le quotidien de Lisbonne "Diario Popular". Selon le quotidien, un locataire de l'immeuble rentrant après minuit chez lui s'est aperçu qu'une montre électronique récemment achetée s'était arrêtée à 23h23. Après vérification, il s'est rendu compte que toutes les montres de son appartement s'étaient arrêtées à la même heure.

Bulgarie (31.12.78)

La presse de Sofia a fait état, hier le 30.12., d'un phénomène étrange, qu'elle n'ose cependant qualifier qu'au mode interrogatif. Le "Rabotnitchesko Delo", organe du Comité central du P.C. bulgare, titre en effet "des OVNI au-dessus de Plevén?". Le 29 de ce mois, entre 5h40 et 9 heures locales, dans le département de Plevén (Bulgarie du Nord), indique le journal, deux objets volants non identifiés ont été aperçus par des centaines de témoins. Ces deux objets, absolument identiques et qui auraient eu les dimensions de la lune, seraient restés immobiles à 1.000 mètres environ, avant de s'élever rapidement à la verticale et de disparaître vers l'Ouest. Ils auraient dégagé, d'un côté, une forte lumière rouge, et de l'autre, une lumière argentée. Interrogé à ce sujet, le professeur Kiril Seraphimov, président du Comité bulgare de prospection et d'exploitation de l'espace cosmique, a rejeté toute hypothèse admettant l'existence de 'soucoupes volantes' en provenance de civilisations extra-terrestres, aucun effet sonore n'a été enregistré et le phénomène n'a pas été photographié. Il a indiqué que le calme qu'a gardé la défense antiaérienne bulgare lui fait penser qu'il s'agit d'un "phénomène naturel non expliqué encore".

Japon (23.12.78)

Mme Tae Assano d'Hiroshima, âgée de 66 ans, avait prédit l'arrivée de 'soucoupes volantes' au-dessus d'Hiroshima dans les 2 mois à suivre. Il y a deux semaines deux OVNI sont apparus dans le ciel d'Hiroshima et de nombreux journalistes et curieux ont pu les observer pendant trois minutes. Tout comme Mme Assano avait prévu, elle a eu des 'communications télépathiques' avec les extra-terrestres, l'un des OVNI volait du sud-est à l'ouest, changeait de couleur, d'abord rouge, orange, puis finalement bleu. Il était suivi d'un autre objet qui évoluait en zig zag du haut en bas. La presse japonaise avait publié une photo de l'apparition. Après étude, les experts trouvaient les traces, bien 'trop acrobatique pour un avion'. Mme Assano disait que les extra-terrestres lui avaient affirmé qu'ils observent uniquement la terre, mais qu'ils ne veulent pas la conquérir.

France

4.12.78: Un phénomène lumineux a été aperçu le 2 décembre vers 17.30 heures près de Roanne (Loire) par de nombreux témoins et filmé par un roannais M. Jean-Luc Michault, à l'aide d'une caméra vidéo. Les gendarmes ont visionné le film qui dure 8 minutes et ont dressé un procès verbal.

12.12.78: Un surveillant de nuit dans une usine a déclaré dimanche, le 10 décembre vers 6.40 heures aux gendarmes du péage du Roussillon qu'il avait été suivi pendant dix minutes par un engin volant lumineux. Alors qu'il rentrait en mobylette à son domicile de la Chapelle-de-Surieu (Isère) M. Marc Mabaillon, 45 ans, a constaté que l'engin qu'il avait aperçu à 3 ou 400 m au-dessus du village voisin d'Assieu le suivait à une quinzaine de mètres seulement au-dessus de sa tête.

"De la taille d'une voiture, il possédait une lumière qui n'était pas éblouissante", a-t-il déclaré. "Un souffle, a ajouté M. Mabaillon, semblait provenir de l'engin qui avait bien de 4 à 5 mètres de long sur 2 de haut. Par le bas, des pieds dépassaient de 2 mètres environ et sur le dessus, des antennes le faisaient ressembler à un hérisson. J'ai cru à un certain moment qu'il s'écrasait au sol et j'avais l'impression que l'objet me cherchait lorsque je me cachais derrière les arbres". M. Mabaillon devait réveiller sa femme et ses cinq enfants pour leur faire observer l'engin.

Les gendarmes, arrivés sur les lieux à 7h15 ont également vu un objet lumineux dans le ciel mais à une distance de 5 ou 600 mètres. L'aéroport de Lyon-Satolas a indiqué pour sa part qu'un ballon sonde avait été lâché le 10.12.78 vers 6 heures.

5.12.1978: Un OVNI a été aperçu le 2.12.78 dans la soirée par le service météo de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (Haut Rhin), annonce la brigade de gendarmerie des transports aériens. L'engin, une boule d'une centaine de mètres de diamètre et d'un blanc lumineux, était distant d'environ 25 km. Il venait de Belfort à très grande vitesse et se dirigeait vers Bâle (Suisse), laissant derrière lui des traînées rouges. Le même phénomène a été enregistré par l'observatoire météorologique de Belfort. Les spécialistes du Centre national de recherches furent prévenus et hier, en fin d'après-midi, ils pouvaient préciser que l'objet observé était constitué par les restes d'une fusée rentrant dans l'atmosphère. L'origine de l'engin est encore inconnue.

OVNI OU FANTÔME?

A bouxières-aux-Dames (54), depuis un certain temps, on ne parle plus que de ce sujet. OVNI ou fantôme au lieu-dit "La polcuse". Toujours est-il que les visiteurs deviennent de plus en plus nombreux en ces lieux. Le weekend en particulier, on attend dès la nuit tombée, cette venue. Une chose est certaine, les apparitions ont été nombreuses et les témoignages aussi. C'est avec la plus grande prudence et surtout une attention particulière que les propos rapportés par les témoins ont été consignés. En effet une enquête est ouverte par des inspecteurs chargés des OVNI (?) et autres. Une précision, des témoignages parfaitement identiques à ceux fournis révèlent les mêmes constatations. Une lueur blanche, la forme d'un homme d'une hauteur de 1.50 m (environ), sortant du bois et dès le moindre bruit disparaît très rapidement. Ce même phénomène avait été révélé par un couple il y a quatre ans ... !

Références: Luxemburger Wort, Républicain Lorrain, Est-Républicain, France Journal

ENQUÊTES

Observation d'un décollage d'engin lumineux

Rapport communiqué par le GPUN Nancy

Date de l'observation: jeudi 16 novembre 1978

Lieu: Bainville-sur-Madon (54) Heure: 18.53 heures

Nombre de témoins: 1

Déclarations du témoin: "Ce soir-là, juste avant l'émission télévisée Des Chiffres et des Lettres, je suis sorti sur le bord de ma porte, près de la RD 974, pour me soulager d'un besoin naturel. Je regardai en face de moi de l'autre côté de la route au loin. Soudain, je vis une lueur importante dans la nuit noire dans un pré, à environ 200 m de la route.

Comme il s'agissait d'un parc m'appartenant, je m'avançai de l'autre côté de la route et je pensai tout de suite à un tracteur agricole travaillant phares allumés. Je discernai alors l'étrange appareil. Il s'agissait d'un engin bombé muni d'une coupole plus petite et rayonnant une lumière orangée autour d'elle, éclairant la partie inférieure qui semblait de couleur brune. Je ne pouvais pas apercevoir le bas de l'appareil qui restait dans l'ombre, bien que tout le paysage aux alentours était éclairé.

Après quelques minutes d'attente, je vis que la lumière intérieure de la coupole changeait d'intensité comme si cela remuait dedans, puis l'engin s'éleva lentement du sol verticalement. Alors sans bruit, l'appareil arriva à hauteur du haut du coteau changea de direction à angle droit pour partir horizontalement vers l'Est à grande vitesse. On ne voyait alors plus que la coupole éclairée entourée d'un halo. Le phénomène disparut à ma vue caché derrière les maisons en bordure de la route. Je courrai aussitôt chercher ma femme pour venir voir cet étrange engin. Mais il était trop tard, on ne voyait plus rien. Le lendemain matin, j'ai été voir dans mon parc si il n'y avait pas de traces de ce curieux engin, mais je n'ai rien trouvé."

Remarques:

- conditions atmosphériques le jour de l'observation: temps couvert, légère brume, nuit noire, température 5°C, pleine lune non visible car ciel très nuageux.
- durée de l'observation: 5 mn précise (vérification sur l'horloge et d'après émission TV)
- distance entre témoin et phénomène dans le parc: 220 m
- le phénomène éclairait le paysage à une trentaine de mètres autour de lui
- le phénomène avait les dimensions angulaires de 1°30' ce qui donne à 200 m une largeur réelle de 5,20 m environ, ce qui nous semble plus juste que les dimensions évaluées par le témoin soit 2,50 m de diamètre, vu la distance
- la lumière dégagée par la coupole était constante dans son intensité orangée sauf au moment du départ, ce qui a fait penser au témoin qu'il pourrait s'agir de "pilotes" bougeant devant une lampe à l'intérieur du dôme transparent,
- aucun bruit provenant du phénomène n'a été perçu pendant toute l'observation; mais il faut noter que le témoin étant proche d'une départementale a pu être gêné par le passage des automobiles, néanmoins il précise que des hélicoptères survolent parfois les champs au loin et ils sont très sonores même quand on se trouve à l'intérieur des habitations
- le mouvement du phénomène a d'ailleurs été comparé au décollage d'un hélicoptère

- le témoin a demandé à ces voisins si ils avaient noté une perturbation dans leur téléviseur pendant l'observation, il n'en a rien été,
- aucun autre témoin n'asemble-t-il aperçu ce phénomène, ce qui n'est pas étrange, car à cette heure dans notre région les gens préfèrent rester au chaud chez eux par cette saison hivernale,
- le site se présente en un coteau formé par des parcs et des vergers clôturés et reliés par des chemins de terre, voir croquis
- une ligne électrique simple coupe cette zone Nord Sud, une ligne à haute-tension passe 50 m plus haut derrière le coteau
- l'observation s'est faite donc depuis le village de Bainville-sur-Mesnil Madon (village-rue typiquement lorrain de 854 habitants sur le Madon, un de ces affluents coule dans le bas du coteau),
- la base militaire aérienne de Ochey se trouve à 12 km à l'Ouest de la commune et organise souvent des manoeuvres héliportées dans la région, une demande de renseignements à ce sujet pour cette date a été formulée à cet organisme, résultat: la base militaire aérienne de Nancy-Ochey nous a confirmé qu'aucun appareil n'a transité au-dessus de cette zone à cette date. L'explication par un hélicoptère est donc à rejeter,
- une demande pour une éventuelle détection radar a été également faite au centre de détection de Contrexéville (88).

Le témoin:

M. René C... (anonymat demandé), âgé de 75 ans, est un retraité encore fort dynamique. Il nous a contacté par courrier suite à l'article de presse du 18.11.78 nous concernant, afin de nous aider dans nos recherches. Il a d'ailleurs fait une déposition à la gendarmerie. Il possède une vue correcte (lunettes pour lire seulement) et il estime très bien les distances (il évaluait la distance entre le phénomène et lui à 200 m, en réalité, il s'agissait de 220 m...). La précision horaire (de 18h53 à 18h58) peut paraître étrange, mais le témoin est sorti deux minutes avant l'émission télévisée (18h55) et est venu chercher sa femme à 58 (sur sa pendule). Il reconnaît parfaitement un hélicoptère d'autre chose. Ses parents présents, femme, fils, belle-fille, etc, ont confirmé sa bonne foi. M. C... ne croyait pas au phénomène CVNI avant son observation, mais depuis il a été très intrigué par ce qu'il a vu et pense qu'il s'agit d'un appareil militaire espion, de type inconnu évidemment, mais bien terrestre.

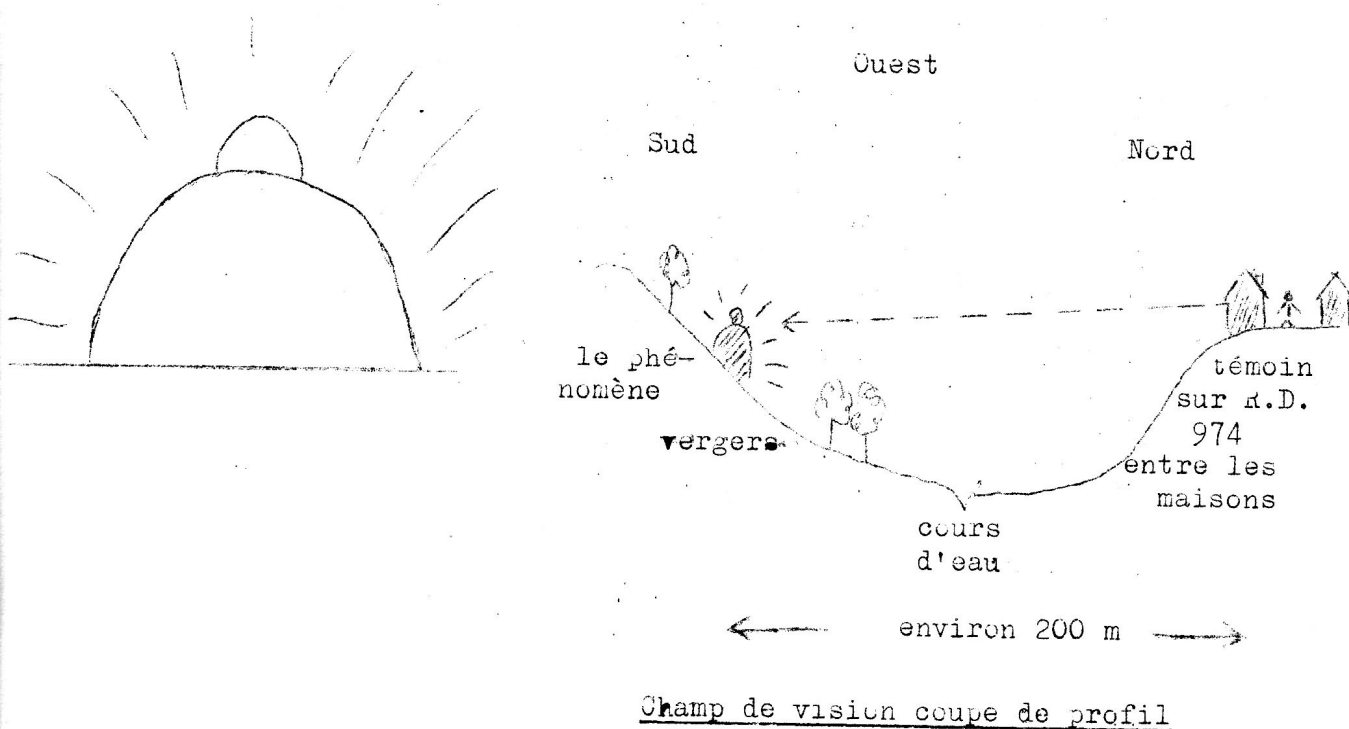
Le témoin ne veut faire aucune publicité sur ce cas, il demande l'anonymat, car il ne veut pas que l'on vienne troubler sa retraite continuellement à propos de cette affaire.

L'enquête:

Elle a été réalisée le 26, soit 10 jours après l'observation. Nous avons été reçu très aimablement en pleine réunion familiale. Il nous a conduit directement sur les lieux où le phénomène était posé. Nous avons pu constater tout comme lui 10 jours auparavant, qu'il n'y avait rien d'anormal dans ce parc, ni trace, ni herbe brûlée, ni magnétisme perturbé. A noter que le terrain est incliné vers le Nord avec une pente assez forte. Nous avons quitté le témoin vers 18 heures, et nous avons constaté la même situation de visibilité atmosphérique qu'au jour de l'observation. Il est évident qu'un phénomène lumineux situé à 200 m se distinguerait très nettement dans le paysage sombre où aucun éclairage ne vient troubler le champ de vision.

Ci-après le dessin du phénomène réalisé par le témoin ainsi que le champ de vision coupe de profil.

Dessin du phénomène réalisé par le témoin:



- + - + - + - + - + - + -

UN OVNI APERÇU PAR DE NOMBREUSES PERSONNES

Source: GEPO World Information

Traduction: Dominique Dupuis (GEPO Guatemala)

Journal: Prensa Libre

Dourados (Brésil): début octobre 1978. Un policier de Dourados (80000 habitants), ville située environ à 1000 km à l'Ouest de Rio de Janeiro, raconte que les habitants furent témoins de l'apparition d'un OVNI de couleurs brillantes et se déplaçant à grande allure.

L'OVNI en question aurait survolé la ville deux fois en l'espace d'une semaine. Le policier Antonio Da Silva affirme que de nombreux habitants de la ville et des environs aperçurent l'OVNI dont l'aspect se rapprochait d'un disque émettant des scintillements rouges et bleus et que celui-ci survola la ville mercredi et jeudi peu de temps après le coucher du soleil.

Le journal local "O Progresso" publia le jeudi une photo de ce mystérieux objet affirme Da Silva, mais il fut impossible d'entrer en contact avec le personnel du journal pour obtenir leur confirmation et de plus amples détails.

"Il avait l'aspect d'une étoile émettant des éclairs rouges et bleus" raconte Da Silva. Il ajoute que d'autres policiers et de nombreux habitants du Mato Grosso venus spécialement se trouvaient dans les rues jeudi quand soudain l'objet apparut pour la seconde fois. "Tous le virent" affirme le policier. Même le maire de la ville, José Elias Moreira, qui allité depuis 60 jours se remettait d'une hépatite, se mit à sa fenêtre afin d'apercevoir l'OVNI; celui-ci s'écria n'avoir jamais vu pareille chose.

Nous font parvenir leurs revues en service presse:

AESV - 40, rue Miguet, 13100 Aix-en-Provence
GEOS - 77510 Saint Denis-Rebais
AAMT - 29, rue Berthelot, 26000 Valence
SVEPS - b.p. 633, 83053 Toulon cédex
GEPA - 39, rue de la Tombe Issoire, 75014 Paris
CFRU - b.p. 1, 57601 Forbach 1
LDLN - "Les pins", 43400 Le Chambon s/Lignon
CSERU - 16, quai Ch. Ravet, 73000 Chambéry
La Revue des Soucoupes Volantes, M. Moutet, 83630 Régusse
GNEOVNI - rte de Béthune, 62136 Lestrem
SPEPSE - 6, rue A. Sislay, 78160 Marly le Roi
GREPO - 45, rue du bon Pasteur, 89001 Lyon
GEPC - St Symphorien de Lay 42470
OURANOS - b.p. 38, 02110 Bohain
GLRU - M. Peyret G., Moutoulon, 43300 Langeac

Belgique:

SOBEPS - 74, av. Paul Janson, 1070 Bruxelles
GLSAC - 141, Léopold I Laan, 8000 Bruges

Canada:

UFO QUEBEC - b.p. 53, Dollard des Ormeaux, Canada PQ

Angleterre:

MAPIT - 92, Hillcrest Road, Offerton, Stockport

Espagne:

STENDEK - Balme, 86, entresuelo 2a, Barcelona 8

Portugal:

GCEO - Dimensao 4, Tr. Barrocas, 1 Casa 4, Porto

Et les revues consacrées à l'insolite, l'archéologie mystérieuse et autres:

L'Autre Monde - 23, rue Clauzel, 75009 Paris
Kadath - 6b, bd St Michel, 1150 Bruxelles
L'Insolite - b.p. 186, 71007 Paris
Nostra - 29, rue Galilée, 75782 Paris Cédex 16
Bizarre - case postale 115, 1211 Genève 1

- + - + - + - + -

BIBLIOGRAPHIE

"Ils n'étaient pas seuls sur la Lune" de Georges LEONARD, Editions Belfond

"Le livre des morts maya" de Paul ARNOLD, Editions Robert Laffont

"Alerte générale OVNI" de Léonard STRINGFIELDS, Editions France-Empire

- + - + - + - + -

AJOUTE:

Sont également dessinateurs de la C.L.E.U.: Messieurs Michel NIED-BALA et François SPERAS

La C.L.E.U. n'existe que par ses propres moyens. Elle ne bénéficie d'aucun autre soutien financier que celui de ses membres.

Faites connaître notre action autour de vous, prêtez les chroniques et faites des membres autour de vous.

20ES)

En étant membre actif ou correspondant, vous recevez les Chroniques de la C.L.E.U. régulièrement. En cas d'inscription en cours d'année, vous recevrez les numéros parus auparavant dans le courant de l'année.

AU SOMMAIRE DU NO 9

- Cas de contact en Italie
- Des OVNI à Nancy
- Observation du décollage d'un engin lumineux à Boenville
- Archives luxembourgeoises

.....

NOTRE CALENDRIER

09.03.1979: exposé débat à Villerupt (près de Longwy) à la Maison des Jeunes, début 20.00 heures

10.03.1979: exposé débat à Nondkeil (près de Thionville) au Foyer des Jeunes, début 20.00 heures

06.04.1979: réunion CLEU à Ehlerange

27.04.1979: réunion CLEU à Ehlerange

12 et 13 mai 1979: réunion CNEGU

21.04.1979: soirée amicale avec repas débat

Les réunions débutent en général à 20.00 heures.

RENDEZ-VOUS DONC AU MOIS DE JUIN POUR LE NO 9

Nous faisons savoir à nos membres que nous ne pouvons les informer individuellement par écrit au sujet des participations aux congrès et réunions internationales. Nos réunions aussi ont pour but de vous tenir au courant de cette actualité ufologique. Nous vous conseillons donc d'y participer nombreux.

Note aux groupements ufologiques: Les chroniques sont disponibles gratuitement en échange d'autres publications du même genre. Publi-cité par réciprocité.

DERNIERE MINUTE - OCCASION:

L'Univers de la Parapsychologie et de l'Esoterisme en 7 volumes par Jean-Louis Victor. Prix à débattre. S'adresser à Monsieur Christian Petit.